

Appel à manifestation d'intérêt (émis par l'UNICEF)

Section 1 : Contexte	
1.1 Mission de l'UNICEF	L'UNICEF est un organisme des Nations Unies mandaté pour la réalisation des droits des enfants, soutenir les efforts visant à satisfaire à leurs besoins élémentaires et leur donner toutes les chances de développer l'intégralité de leurs potentiels.
1.2 Plan de coopération de l'UNICEF en Tunisie.	<p>Le nouveau Plan d'Action du Programme de Pays, le 7ème, entre le Gouvernement tunisien et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) couvre la période 20015-2019.</p> <p>Ce programme de coopération a été bâti sur la base d'une analyse de la situation des enfants en Tunisie et des leçons apprises des coopérations précédentes. Il tient pleinement compte, des priorités et des défis majeurs du pays. Il s'inscrit également dans le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF).</p> <p>Il s'articule autour de 3 principaux axes : l'appui aux politiques sociales et de santé, à la réforme du système éducatif et à la protection de l'enfance. L'UNICEF cible à travers son programme à appuyer la Tunisie à réduire les disparités régionales et les Iniquités sociales et à améliorer la qualité des services prodigués à la mère et l'enfant.</p> <p>Des informations complémentaires sur le programme sont disponibles sur http://www.unicef.org.tn/publications/programme-de-cooperation-gouvernement-tunisien-unicef-2015-2019/</p>
1.3 Résultats spécifiques	<p>En Tunisie, l'éducation des enfants et des jeunes a toujours été une préoccupation partagée par tous les membres de la société (Instances gouvernementales, institutions officielles, parents d'élèves, organisations nationales et de la société civile).</p> <p>Ainsi, l'un des objectifs spécifiques du programme de coopération 2015-2019 entre le gouvernement tunisien et l'UNICEF est que « le système éducatif dispose de capacités renforcées pour mettre en place des mesures adaptées aux besoins des filles et des garçons, y compris les plus vulnérables, pour prévenir l'abandon scolaire, réintégrer et accompagner les enfants ayant abandonné l'école, et mobiliser les familles et les communautés dans la lutte contre ce phénomène ».</p> <p>Dans ce cadre, et en réponse aux recommandations de l'étude nationale sur les enfants en dehors du système scolaire (OOSCI, 2014), le programme bisannuel de coopération entre l'Unicef et la Tunisie (PTBA 2016-2017) prévoit un appui au Ministère de l'éducation pour améliorer l'environnement scolaire et mieux lutter contre l'abandon et l'échec scolaires à travers des dispositifs et/ou mécanismes adaptés aux besoins des enfants. Cela comporte deux volets essentiels :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un volet « Wash à l'école », visant à construire ou rénover des groupes sanitaires et apporter un appui pour améliorer l'environnement scolaire et promouvoir l'éducation à l'hygiène dans 34 établissements scolaires situés dans des régions ou zones défavorisées. 2. Un volet modélisation innovante pour la prévention et la lutte contre l'abandon et l'échec scolaires. Cela comporte trois dispositifs complémentaires : a) Mettre en place un dispositif de soutien scolaire pour les enfants ayant des difficultés d'apprentissage ; b) Mettre en place la Cellule d'accompagnement de l'élève, avec des moyens de fonctionnement renforcés en vue d'accompagner et soutenir les enfants en situation de vulnérabilités psychosociale ou sanitaire ou ayant des problèmes d'adaptation scolaire ; c) Mettre en place un dispositif d'enseignement compensatoire pour faciliter et mieux

	<p>encadrer la réadaptation scolaire des enfants ré-scolarisés après une période moyenne de rupture ou d'abandon. Ces modèles seront développés dans les trois grandes régions de la Tunisie (Nord, Centre et Sud).</p> <p>Ainsi, ces interventions constituent une réponse concrète de terrain s'insérant dans le cadre général de la stratégie nationale de lutte contre l'abandon et l'échec scolaire, finalisé conjointement par le Ministère de l'éducation et le bureau Unicef de Tunisie lors de l'atelier de Tabarka organisé les 11-12-13 novembre 2015.</p> <p>Le projet Wash à l'école vise aussi à appuyer le programme lancé par le Ministère de l'éducation visant à la réhabilitation des écoles primaires et/ou préparatoires (collèges) notamment celles qui sont situées dans les zones les plus touchées par le phénomène d'abandon scolaire. Cet appui consistera, grâce à la collaboration avec l'UNOP (United Nations Office for Project Services), à réaménager ou construire des installations sanitaires et des espaces scolaires dans 28 écoles primaires et 6 collèges, répartis sur tout le territoire tunisien (19 Commissariats régionaux) et à y lancer un programme de sensibilisation et d'accompagnement visant à promouvoir auprès des élèves, des parents et des personnels de ces établissements des bonnes pratiques en matière d'hygiène, de préservation d'un environnement sain et le développement d'activités de volontariat au sein de l'école.</p> <p>Ainsi, pour faire face à ce besoin, le bureau UNICEF Tunisie a décidé d'établir des partenariats avec Organisations de la Société Civile afin d'appuyer la mise en œuvre du projet Wash à l'école dans son aspect soft (sensibilisation et accompagnement dans la promotion de l'hygiène, l'environnement sain et le développement d'activités de volontariat au sein de l'école).</p> <p>Le (ou les) ONG retenue(s) dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt pourrai(en)t être aussi sollicitée(s) ultérieurement à s'associer à des actions d'implémentation dans le cadre du deuxième volet relatif au développement des modèles innovants de lutte contre l'abandon et l'échec scolaires ci-dessus mentionnés ou d'autres actions en lien avec cette problématique.,</p>
--	---

Section 2 : Conditions applicables et échéancier		
2.1 Documents demandés pour la soumission	La manifestation d'intérêt devra comporter les documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> • un exemplaire de l'immatriculation de l'OSC en Tunisie ; • pièce jointe I — Déclaration du partenaire signée par un responsable dûment autorisé ; • pièce jointe II — Identification et profil de l'ONG signés par un responsable dûment autorisé ; • le dernier rapport moral approuvé par l'AG de l'ONG • le dernier rapport financier approuvé par l'AG de l'ONG • les 3 derniers états financiers annuels approuvés par un commissaire aux comptes (seulement pour les ONG concernées selon la loi 88/2011) • liste des bailleurs de fonds • organigramme 	
2.1 Échéancier	Date de publication de l'appel à manifestation d'intérêt	11 Juillet 2016
	Date limite de soumission des propositions	31 Juillet 2016 minuit

Date limite de demandes d'informations supplémentaires / d'éclaircissements	25 Juillet 2016
Examen des soumissions des OSC	Du 31 juillet au 10 Août 2016
Communication des résultats aux OSC	A partir du 10 Août 2016

Section 3 : Processus et calendrier

<p>3.1 Examen et évaluation des soumissions des OSC</p>	<p>Les soumissions des OSC sont évaluées par le Comité d'évaluation des partenaires en concertation avec des spécialistes techniques, sur la base des critères énumérés dans les sections 3.2 et 3.3 ci-après.</p> <p>Seules les soumissions conformes aux critères d'éligibilité et d'exclusion remplissent les conditions requises pour être examinées.</p> <p>Les résultats de l'examen serviront au recensement et la sélection des OSC en rapport avec les résultats spécifiques exposés dans la section 1.3 ci-avant.</p> <p>Il convient de noter que la participation à cet appel à manifestation d'intérêt ne donne aucune garantie d'être sélectionné pour un accord de partenariat avec l'UNICEF. L'UNICEF se réserve le droit d'inviter des partenaires de son choix à examiner et à finaliser des propositions de partenariats conformément aux critères exposés dans la section 3.4 ci-après et aux politiques et procédures applicables en matière de partenariat avec les OSC.</p>							
<p>3.2 Critères d'éligibilité et d'exclusion</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Critères d'éligibilité : L'OSC doit : <ul style="list-style-type: none"> a) être immatriculée en Tunisie; b) ne pas être une institution figurant dans la liste du Comité des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU. • Critères d'exclusion <p>Les soumissions qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) ne sont pas envoyées avant la date limite spécifiée ; b) ne contiennent pas tous les documents obligatoires dûment complétés et signés, ou ne respectent pas les spécifications exposées dans cet appel à manifestation d'intérêt ; <p>seront exclues du processus de sélection.</p>							
<p>3.3 Critères de sélection</p>	<p>Le bureau de l'UNICEF examinera les données probantes fournies par l'OSC dans la soumission et évaluera les candidatures sur la base des critères suivants :</p> <table border="1" data-bbox="406 1365 1421 1837"> <tr> <td data-bbox="406 1365 682 1575"> <p>Profile cohérent et adéquat avec le domaine d'intervention (60 %)</p> </td> <td data-bbox="682 1365 1421 1575"> <p>Comprend l'examen de l'expérience et l'expertise de l'OSC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mandat, domaine sectoriel et couverture géographique de l'OSC, et expertise et spécialistes à disposition ; • Propositions et actions envisagées dans le cadre du programme ; • Principaux résultats obtenus au cours des 5 dernières années ; • Programme en cours, compréhension du contexte et réseaux ; </td> </tr> <tr> <td data-bbox="406 1575 682 1764"> <p>Capacités institutionnelles et administratives (30 %)</p> </td> <td data-bbox="682 1575 1421 1764"> <p>Comprend l'examen de la structure de l'OSC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • compétences de gestion et de capacités financières; • capacité technique du personnel de base et d'appui; • expérience de travail avec les Nations Unies/l'UNICEF , organisation internationales et/ou Ministère de l'Education </td> </tr> <tr> <td data-bbox="406 1764 682 1837"> <p>Autres (10 %).</p> </td> <td data-bbox="682 1764 1421 1837"> <p>Comprend un examen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • considérations relatives au genre ; </td> </tr> </table>		<p>Profile cohérent et adéquat avec le domaine d'intervention (60 %)</p>	<p>Comprend l'examen de l'expérience et l'expertise de l'OSC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mandat, domaine sectoriel et couverture géographique de l'OSC, et expertise et spécialistes à disposition ; • Propositions et actions envisagées dans le cadre du programme ; • Principaux résultats obtenus au cours des 5 dernières années ; • Programme en cours, compréhension du contexte et réseaux ; 	<p>Capacités institutionnelles et administratives (30 %)</p>	<p>Comprend l'examen de la structure de l'OSC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • compétences de gestion et de capacités financières; • capacité technique du personnel de base et d'appui; • expérience de travail avec les Nations Unies/l'UNICEF , organisation internationales et/ou Ministère de l'Education 	<p>Autres (10 %).</p>	<p>Comprend un examen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • considérations relatives au genre ;
<p>Profile cohérent et adéquat avec le domaine d'intervention (60 %)</p>	<p>Comprend l'examen de l'expérience et l'expertise de l'OSC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mandat, domaine sectoriel et couverture géographique de l'OSC, et expertise et spécialistes à disposition ; • Propositions et actions envisagées dans le cadre du programme ; • Principaux résultats obtenus au cours des 5 dernières années ; • Programme en cours, compréhension du contexte et réseaux ; 							
<p>Capacités institutionnelles et administratives (30 %)</p>	<p>Comprend l'examen de la structure de l'OSC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • compétences de gestion et de capacités financières; • capacité technique du personnel de base et d'appui; • expérience de travail avec les Nations Unies/l'UNICEF , organisation internationales et/ou Ministère de l'Education 							
<p>Autres (10 %).</p>	<p>Comprend un examen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • considérations relatives au genre ; 							

	<ul style="list-style-type: none"> • considérations relatives à l'accessibilité et aux enfants en situation d'handicap ; • une attention particulière aux enfants les plus défavorisés ;
3.4 Projet d'accord de partenariat	<p>Seules les candidatures dont les dossiers ont été sélectionnés seront contactées dans un délai de deux semaines après la clôture du délai pour l'appel à manifestation d'intérêt.</p> <p>Les candidatures dont les soumissions ont été jugées comme présentant un avantage comparatif pour obtenir les résultats en faveur des enfants exposés dans la section 1.3 ci-avant seront invitées à participer tout d'abord à une réunion de présentation détaillée et de travail afin de finaliser conjointement l'accord de partenariat sur la base des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • définition des priorités de l'intervention conformément au plan de travail ; • disponibilité des fonds destinés à soutenir l'intervention ; • complémentarité des actions proposées avec les interventions en cours. <p>Une fois finalisée sur le plan technique, la proposition de partenariat sera soumise au même comité de sélection puis au Représentant pour examen et approbation. Il convient de noter toutefois que l'approbation ou le rejet de tout accord de partenariat envisagé revient en dernier ressort au Représentant au nom de l'UNICEF.</p>

Pièce jointe I — Déclaration du partenaire (à compléter par l'OSC candidate)

Cette déclaration a pour but de déterminer si le partenaire éventuel est attaché aux valeurs et aux principes de l'UNICEF.

Les informations fournies dans ce formulaire serviront à appuyer l'examen et l'évaluation des soumissions des OSC, tel que décrit dans la section 3 de l'appel à manifestation d'intérêt.

Déclaration du partenaire		
Nom de l'organisation : _____		
Partenaire	Oui	Non
En répondant oui, l'organisation atteste que ni ses membres, ni elle-même ne figurent dans la liste du Comité des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU http://www.un.org/sc/committees/list_compend.shtml		
En répondant oui, l'organisation atteste qu'elle adhère aux valeurs fondamentales de l'ONU, de la Convention relative aux droits de l'enfant, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. http://www.unicef.org/crc/ http://www.ohchr.org/EN/ProfessionalInterest/Pages/CERD.aspx http://www.un.org/disabilities/convention/conventionfull.shtml		
L'organisation publie-t-elle un rapport annuel accessible au public ?		

Joindre le rapport le plus récent ou indiquer l'adresse du site Internet où il peut être consulté.		
L'organisation réalise-t-elle un audit annuel de ses états financiers ? Joindre le dernier rapport ou fournir l'URL		

En ma qualité de représentant officiel de l'organisation susmentionnée, j'atteste que les informations fournies dans la présente déclaration et les documents joints sont complètes et exactes et je comprends que l'UNICEF pourra procéder à leur vérification.

Signature

Nom et fonction du représentant du
partenaire dûment autorisé

Nom du partenaire

Date

Pièce jointe II — Profil d'identification de l'OSC (à remplir par l'OSC candidate)

Ce profil a pour but de fournir à l'UNICEF Tunisie les références de contacts utiles ayant trait à son mandat, son secteur d'activité, ses capacités techniques et de gestion, et son avantage comparatif en rapport avec le(s) programme(s) proposé(s).

Les informations fournies dans ce formulaire serviront à appuyer l'examen et l'évaluation des soumissions des OSC, tel que décrit dans la section 3 de l'appel à manifestation d'intérêt.

1. Renseignements sur l'OSC		
1.1 Renseignements sur l'organisation	Nom de l'organisation	
	Acronyme	
	Catégorie d'OSC ¹	
	Adresse	
	Numéro d'immatriculation	(joindre la copie du document d'immatriculation)
	Téléphone	
	Site internet	
1.2 Dirigeant de l'organisation	Nom, prénom	
	Fonction	
	Courriel	
	Téléphone	
1.3 Personne à contacter (si différent de 1.2)	Nom, prénom	
	Fonction	
	Courriel	
	Téléphone	
1.4 Propositions et actions envisagées dans le cadre du programme	<i>Précisez quelles interventions pourraient être proposées dans le cadre du programme afin de répondre aux résultats attendus.</i>	

2. Expertise et expérience de l'OSC dans le domaine sectoriel	
2.1 Mandat, domaine sectoriel et couverture géographique de l'OSC	<i>Décrire le mandat, le domaine d'intervention et la couverture géographique de l'organisation</i>
2.2 Expertise et spécialistes à disposition	<i>Décrire les capacités techniques spécifiques de l'organisation dans le domaine sectoriel</i>

¹Choisir entre : ONG nationale (ONG) ; ONG internationale (ONGI) ; Institution universitaire ; Organisation communautaire ; Fondation ; Autre (préciser).

2.3 Principaux résultats obtenus au cours des 5 dernières années	<i>Décrire les principaux résultats obtenus dans le domaine sectoriel au cours des dernières années ; préciser notamment toute forme de reconnaissance du travail accompli reçue sur le plan local/international</i>
--	--

3. Expérience locale, présence de l'organisation et relations avec la communauté

3.1 Programmes en cours dans le domaine sectoriel	<i>Décrire le type/champ d'application des programmes en cours dans le domaine sectoriel</i>
3.2 Connaissance des zones ciblées et compréhension du contexte	<i>Décrire la présence de l'organisation et ses relations avec la communauté sur le(s) site(s) d'intervention du programme proposé et de sa compréhension de l'intervention dans le cadre du programme</i>
3.3 Réseaux en place	<i>Décrire les collaborations en cours avec des institutions nationales et des communautés locales dans le domaine sectoriel</i>

Section 4. Capacités en matière de gestion

4.1 Budget annuel	Montant du budget annuel (année précédente, en TND)	
	Source des fonds ou du revenu de base	
	Principaux partenaires de financement/donateurs	
4.2 Personnel de base et personnel d'appui	<i>Préciser l'effectif et décrire les principales fonctions du personnel de base de l'organisation et les fonctions des personnes d'appui et leur profil technique</i>	
4.3 Toute autre information relative aux capacités financières	<i>P. ex., résultats d'évaluations antérieures des capacités, le cas échéant (telles que microévaluation)</i>	

Section 5. Expérience en matière de collaboration avec le système des Nations Unies/UNICEF et/ou le Ministère de l'Education

Intitulé du programme/projet	Budget total (TND ou dollars US)	Organisme assurant le financement	Organisme partenaire	Fin d'année	Principaux résultats obtenus
1.					
2.					
3.					